

DEPARTEMENT DE LA REUNION
MAIRIE DE SAINT-DENIS

PROCES-VERBAL de la commission municipale chargée de désigner le
Conseiller Municipal en remplacement de Monsieur Edouard COLLET,
Conseiller Municipal, Adjoint Spécial de la Montagne, décédé.

Vu le décret n° 48-306 du 21 Février 1948,

La commission composée de:

MM. GUINOT Alix, Premier Adjoint, en remplacement de
Monsieur Maxime VALLON-HOARAU, Maire, empêché
Président,

VELOUPOULLE Antoine, 2ème Adjoint, délégué de la
liste des Républicains Sociaux,

Mme AMELIN Raoul, Conseiller Municipal, déléguée de la
liste Communiste-Progressiste,

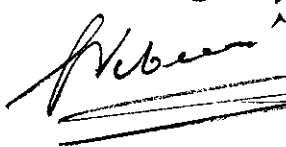
s'est réunie le Samedi 9 Novembre 1957 à 10 heures à l'effet de
désigner le Conseiller Municipal en remplacement de M. Edouard
COLLET, Conseiller Municipal, Adjoint Spécial de la Montagne,
décédé.

Monsieur CELESTIN Marcel André, figurant sur la liste
des REPUBLICAINS SOCIAUX après le dernier élu, est proclamé Con-
seiller Municipal de la Commune de Saint-Denis, en remplacement
de M. Edouard COLLET.

Ce Conseiller a été classé en tenant compte des suffra-
ges et signes préférentiels.

Fait à Saint-Denis, le neuf novembre mil neuf cent
cinquante sept./.

Les délégués,



Le Président,

